



CANADA

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

1	
2	JEB
3	
4	FB
5	
6	W
7	
8	
9	
10	FB

one

No. 67/10

## LA QUESTION DU VIETNAM

Exposé de M. Paul Martin, secrétaire  
d'État aux Affaires extérieures, devant  
le Comité permanent des affaires  
extérieures de la Chambre des communes  
le 11 avril 1967.

J'aimerais pouvoir dire au Comité que les perspectives sont encourageantes au Vietnam. A certains égards, je serais justifié à dire qu'elles le sont. J'estime en particulier qu'il y a raison de se sentir encouragé par les progrès qui sont accomplis au Sud-Vietnam vers les réalités et les formes d'un gouvernement "responsable". Dans la perspective plus vaste du conflit, toutefois, je dois avouer qu'il est encore impossible d'entrevoir une fin des hostilités ou l'esquisse d'une solution politique.

Dans ma déclaration de ce matin au Comité, j'aimerais faire trois choses. Je commencerai par exposer assez en détail ce que nous savons des attitudes respectives des parties telles qu'elles se sont définies au cours de l'année dernière. J'essaierai ensuite de dégager une base qui permettrait de sortir de l'impasse actuelle. Je terminerai mon exposé en mettant en relief certains des éléments que nous considérons comme faisant partie de tout règlement éventuel au Vietnam.

Avant de me lancer dans cet exposé, je ferais peut-être bien de définir brièvement certains aspects essentiels de la position canadienne à l'égard du conflit vietnamien. C'est à mon avis chose utile parce que notre position continue d'être assez souvent mal comprise dans le débat public dont la situation vietnamienne fait l'objet au Canada.

Premièrement, il faut souligner à cet égard que le Canada n'a aucun intérêt national direct à affirmer ou à maintenir dans le Sud-Est asiatique. Nous n'avons contracté dans cette région aucun engagement officiel de nature militaire ou autre. Si nous avons été attirés dans cette partie du monde, c'est uniquement en qualité de citoyens de la collectivité mondiale. Notre présence dans le Sud-Est asiatique revêt un double aspect: nous participons à une mission de maintien de la paix pour le compte de pays qui ont un intérêt national direct dans cette région; nous sommes également là-bas pour fournir notre part dans l'effort collectif qui vise à répondre aux espérances d'une vie meilleure qui se développent chez les peuples de la région.